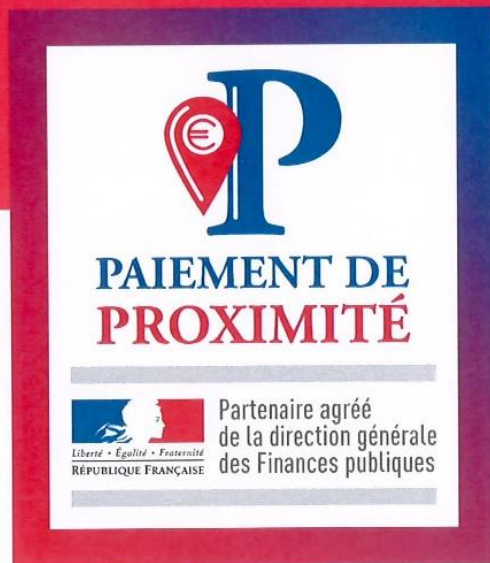


Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*,
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :
 - un QR code 
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

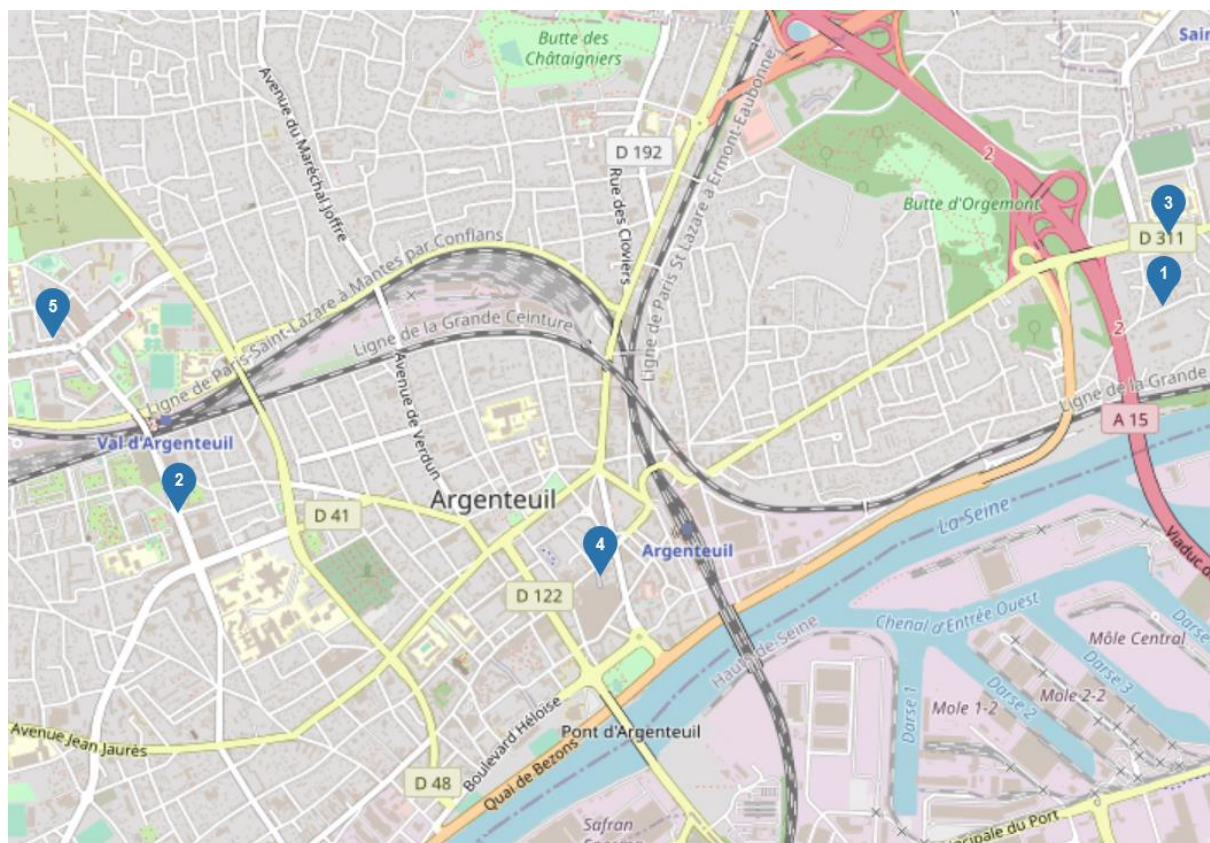
- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate



Buralistes éligibles au « paiement de proximité » à Argenteuil :



Cette liste est susceptible d'être mise à jour. Elle sera communiquée sur le site :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

- 1 LE CHIQUITO
247 RUE D EPINAY

- 2 LES JARDINS D ARGENTEUIL
155 AVENUE MAURICE UTRILLO

- 3 MAG PRESSE
ROUTE D ENGHEN

- 4 O KFE
35 RUE CAREME PRENANT

- 5 VJ NORD TABAC-PRESSE-CAFE
2 ESPLANADE DE L EUROPE

Trésorerie Municipale d'Argenteuil :

7 rue Denis Roy,

pour tout renseignement ou règlement (hors espèce)